

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 04084

Numéro SIREN : 818 520 611

Nom ou dénomination : Keys REIM

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt 35269

**KEYS REIM**

Société par actions simplifiée au capital de 306.300 euros  
Siège social : 24, rue des Capucines – 75002 Paris  
818 520 611 RCS Paris  
(la « Société »)

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
EN DATE DU 08 FEVRIER 2024**

---

[...]

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des remarques formulées par Monsieur Vincent FERAT et avoir pris connaissance des éléments transmis par le Président de séance, décide, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts de la Société, de révoquer Monsieur Vincent FERAT de ses fonctions de Président de la Société, à compter de ce jour.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

[...]

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Cyril GARREAU, de nationalité belge, né le 12 juillet 1968 à Levallois-Perret (92) domicilié The Marlo, 4 Blandfort Street W1U 4BX Londres (Royaume Uni), en qualité de Président de la Société lequel prendra ses fonctions à l'issue des présentes décisions et pour une durée d'un mois renouvelable.

L'Associé Unique précise en outre, que Monsieur Cyril GARREAU sera désigné dirigeant effectif au sens de l'article L 532-9 du Code monétaire et financier.

L'Associé Unique décide que Monsieur Cyril GARREAU exercera ses fonctions de Président dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société et que le Président ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ce mandat, ce que le Président accepte.

Monsieur Cyril GARREAU a fait savoir auprès de l'Associé Unique de la Société qu'il acceptait les fonctions qui venaient de lui être confiées et a confirmé qu'il remplissait les conditions légales réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

**TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

[...]



---

**Pour copie certifié conforme  
Le Président de séance  
Pierre MATTEI**

---

Titre	Keys REIM 8 02 2024_Extrait PV signé
Nom du fichier	Keys REIM 8 02 2024_Extrait PV.pdf
Identifiant du document	9e3de688501b2a6a3c67ea631a346bc3d51465fb
Format de date de la piste d'audit	DD / MM / YYYY
État	● Signé

---

## Historique du document



ENVOYÉ

**23 / 02 / 2024**

13:14:23 UTC

Envoyé pour signature à Pierre MATTEI  
(p.mattei@keys-am.com) depuis l.cayrac@keys-reim.com  
IP: 79.90.231.8



CONSULTÉ

**23 / 02 / 2024**

17:06:56 UTC

Consulté par Pierre MATTEI (p.mattei@keys-am.com)  
IP: 86.211.171.12



SIGNÉ

**23 / 02 / 2024**

17:07:16 UTC

Signé par Pierre MATTEI (p.mattei@keys-am.com)  
IP: 86.211.171.12



TERMINÉ

**23 / 02 / 2024**

17:07:16 UTC

Le document a été terminé.